PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCET EN DATE DU 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck TARPIN Maire, à 19h à la Salle Communale, en session ordinaire.

Convocation du 17 octobre 2022

Présents:

MM.: TARPIN - DURAND - MOISSON - MEURENAND - NAULET - PACCOUD;

Mmes: BARRE-LOPES - PERRAUD - DAMIDAUX - BOUCHET - LEBLANC-PAGE.

Excusés:

Absents: Mmes GIORIA - PASQUET

M. MAITRE

Secrétaire de séance : M. DURAND Bernard

ORDRE DU JOUR

• Approbation du procès-verbal de la séance précédente

• Délibérations :

- ✓ Réexamen RIFSEEP et CIA,
- ✓ Subvention pour la FNACA,
- ✓ Subvention pour la Fanfare de Polliat,
- ✓ Décision Modificative du budget communal 2022,
- ✓ Temps de travail à 1607 h

• Questions diverses :

- ✓ Dates et heures des prochains conseils
- ✓ Manifestations du C.A.S. : petit déjeuner, repas des ainés...
- ✓ Terrains constructibles
- √ Réalisation d'un bulletin municipal
- ✓ Point du groupe de travail transition énergique

Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 08 septembre 2022 = 11 pour

• Délibérations :

- 1. **Réexamen RIFSEEP et CIA**: le conseil à 11 voix vote pour 400 euros maximum en IFSE le CIA reste inchangé,
- 2. Subvention pour la FNACA: approuvé à 11 voix pour 250 €,
- 3. Subvention pour la Fanfare de Polliat : approuvé à 11 voix pour 250 €,

Décision Modificative du budget communal 2022 : Le conseil à 11 voix vote pour :

- ✓ Retirer au compte : 276341 un montant de 23 773.81 €, pour le transférer au compte : 6745.
- ✓ Réduire le compte : 023 (DF) ainsi que le compte 021 (RI) d'un montant de 23 773.81 €.
- ✓ Retirer au compte : 6451 un montant de 3 000 €, pour le transférer au compte : 6411.
- ✓ Retirer au compte : 6228 un montant de 4 000 €, pour le transférer au compte : 6411.

4. Temps de travail à 1607 h : approuvé à 11 voix

Questions diverses :

- Dates et heures des prochains conseils : maintenus aux jeudis à 19h00,
- Validation du devis concernant le contrat d'entretien des aérothermes de la salle des fêtes,

École :

- ✓ Dalle en béton réalisée par notre agent technique,
- ✓ Installation prochaine des prises d'escalade sous le préau de l'école,
- ✓ Subvention de la région : toujours en attente,
- ✓ Subvention départementale, le conseil départemental devrait nous verser un acompte,
- ✓ La fresque devrait être réalisée en 2023 par les habitants de la commune,
- ✓ La réunion jeunesse aura lieu pour décider des motifs et préparer le mur en amont,
- ✓ Franck et Carole iront faire le nettoyage de la cantine.
- Le défilé du 11 novembre aura lieu à 10h15,
- Banquet des conscrits prévu le 28/01/2023,
- Manifestations du C.A.S.:
 - ✓ Petit déjeuner le dimanche 6 novembre 2022
 - ✓ Repas des ainés le jeudi 8 décembre 2022
- Logements Dynacité: le lotissement derrière l'église devrait débuter en 2023,
- Réalisation d'un bulletin municipal à mi-mandat,
- Point du groupe de travail transition énergique : point sur la mairie, le logement en location au-dessus et l'école pour réduire la consommation d'électricité, de fioul et d'eau (notamment pour l'école).
- Pas de concours d'illumination pour cette année au vu des circonstances actuelles,
- **Projet Toutounette :** mise à disposition de sacs pour les déjections canines : le devis du mois de février annonce un montant de 372 €, à réactualiser prochainement.

Prochain conseil le 08 décembre 2022 à 19h00

Fin de la séance : 21 h 15